

HYDRADUR

**1 Identification de la substance/mélange et de la société :**

**1.1 Identification du Produit**

Nom commercial : HYDRADUR

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillée :**

Matériau utilisé lors de la fabrication de prothèses dentaires

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**

Producteur/Fournisseur : FLAMARC

Adresse : 27 Ter rue de la Tuilerie  
41100 Saint Ouen  
France

Téléphone : (00) 33 (0)2 54 77 86 86

Fax : (00) 33 (0)2 54 77 26 49

Mail : [flamarc@wanadoo.fr](mailto:flamarc@wanadoo.fr)

**2 Identification des dangers :**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement CE N° 1272/2008 : le produit n'est pas classifié.

Classification selon la directive 67/548 / CEE ou directive 1999/45/CE : Néant.

**2.2 Informations relatives à l'étiquetage :**

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage

**2.3 Autres dangers :**

Evaluation PBT : Non applicable

Evaluation vPvB : Non applicable

**3 Composition / informations sur les composants :**

**3.1 Description :**

Poudre

**3.2 Composants dangereux :**

C.A.S / EINECS	Composants
10034-76-1 / 231-900-3	Sulfate de calcium semi-hydraté
471-34-1 / 207-439-9	Carbonate de Calcium
	H302-H312-R21/22

**4 Premiers secours :**

Indications générales :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Inhalation : Evacuer la personne à l'air libre et consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau 15 mn, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche et boire abondamment, consulter un médecin.

Pas d'autres informations disponibles.

## **5 Mesures de lutte contre l'incendie :**

Moyens d'extinction : CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : en cas d'incendie de l'anhydride sulfurique (SO<sub>3</sub>) peut se dégager.

Conseils aux pompiers, équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

## **6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :**

Précautions individuelles :

Eviter la formation de poussières, porter un vêtement de protection.

Précaution pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre ou le sous-sol.

Moyens de nettoyage :

Recueillir par moyen mécanique et retour vers un centre de collecte.

## **7 Manipulation et stockage :**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Eviter la formation de poussière et veiller à une aspiration convenable. En cas de manipulation de quantité importante, porter un masque respiratoire.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler vapeurs et poussières.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage : Néant

Utilisations finales particulières : Pas d'informations importantes disponibles.

## **8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle :**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle : Valeurs limites sur lieux de travail

Composants	Carbonate de calcium CAS 471-34-1	Sulfate de calcium CAS 10034-76-1
VME (valeur limite d'exposition)	10 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>

Protection respiratoire :

Aspiration et ventilation. Filtre P1

Protection des yeux/ du visage :

Porter des lunettes (Din58211,EN166).

Protection de la peau et du corps :

Non nécessaire

## 9 Propriétés physiques et chimiques :

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Indications générales :	
Forme	Poudre
Couleur	Bleu, Vert ou Blanc
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du Ph (10 g /l à 20 °c)	5-7
Changement d'état :	
Point de fusion	>1400°C
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	Non applicable
Inflammabilité	Non déterminé
Auto inflammation	Non applicable
Danger d'explosion	Non applicable
Limites d'explosion	
Inférieure	Non déterminée
Supérieure	Non déterminée
Pression de vapeur	Non applicable
Densité	2.6 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau	2 g/l
Coefficient de partage (n octanol / eau)	Ca. -2 log Pow
Viscosité :	
Dynamique	Non applicable
Cynématique	Non applicable
Teneur en solvants :	0 %
Teneur en substances solides	100 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles

## 10 Stabilité et réactivité :

Réactivité	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique	Aucune donnée disponible
Possibilité de réactions dangereuses	Non

Conditions à éviter	Néant
Matières incompatibles	Néant
Produits de décomposition dangereux	Anhydre sulfurique temp >1000 °c

### 11 Informations toxicologiques :

Toxicité orale aigüe	Aucune donnée disponible
Toxicité dermale aigüe	Aucune donnée disponible
Toxicité aigüe par inhalation	Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/Irritation cutanée	Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves / Irritation oculaire	Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible
Mutagénéicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible
Cancérogénéicité	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique	Aucune donnée disponible
Danger par aspiration	Aucune donnée disponible
Effets différés ou immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et longue durée	L'exposition fréquente à des hautes concentrations de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires d'où le port d'un masque.

### 12 Informations écologiques :

Toxicité	Aucune donnée disponible
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible
Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Résultat des évaluations PBT et vPvB	Aucune donnée disponible
Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible
Autres données	Aucune donnée disponible

### 13 Considérations relatives à l'élimination :

Méthode de traitement des déchets	De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères
Catalogue européen des déchets	31443
Emballages non nettoyés	Evacuation conformément aux prescriptions légales

### 14 Informations relatives au transport :

Transport ADR/RID/ADN	Néant
Transport IMDG	Néant
Transport ICAO-TI / IATA	Néant
Autres données	Aucune donnée disponible
Précautions à prendre par l'utilisateur	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

### 15 Informations réglementaires :

Evaluation de la sécurité chimique : Pas d'évaluation de la sécurité chimique réalisée.

**16 Autres informations :**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes :

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H312 : Nocif par contact cutané

R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion

Abréviations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par la route

IMDG : International Maritime Code for dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association